

Adressé aux Administrateurs le	7 avril 2025
Affiché au CCAS le	7 avril 2025
Mis en ligne sur www.trouville.fr	7 avril 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE TROUVILLE-SUR-MER

Séance du Vendredi 11 Avril 2025

VG/CP
2025 - 24

Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur,

Suite à l'absence de quorum au Conseil d'Administration du 7 avril 2025, celui-ci doit être reporté. Je vous invite donc à participer au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui se tiendra en Mairie, salle du rez-de-chaussée :

- **Le Vendredi 11 Avril 2025 à 14 heures**

Désignation d'un(e) Secrétaire de séance

Pouvoirs

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du Jeudi 6 Février 2025

Présentation d'un nouvel administrateur

ORDRE DU JOUR

N° de
délibération
et vote

1. Présentation du rapport d'activité du CCAS – Année 2024,
2. Approbation du compte de gestion du Budget principal du CCAS Année 2024,
3. Approbation du compte de gestion du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS - Année 2024,
4. Approbation du compte administratif Année 2024 - Budget principal du CCAS,
5. Approbation du compte administratif Année 2024 - Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS,
6. Affectation du résultat de l'exercice 2024 -Budget principal du CCAS,
7. Affectation du résultat de l'exercice 2024 -Budget Annexe du CCAS,
8. Décision modificative n° 2025-1 Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile,
9. Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité au service aide à domicile – Année 2025,
10. Fixation des tarifs des prestations de repas à domicile au 1^{er} avril 2025 (abroge et remplace la délibération 2025.03),
11. Attribution des aides aux activités péri et extrascolaires à compter du 1^{er} janvier 2025 (abroge et remplace la délibération 2024.65),

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Présidente du CCAS
17, rue Biesta Monrival - 14360 Trouville-sur-Mer
Tél. : 02 31 14 65 50 - www.trouville.fr

12. Actualisation des documents règlementaires de la Résidence Autonomie la Roseraie,
13. Adoption du règlement intérieur d'attribution des aides facultatives du CCAS,
14. Autorisation de signer une convention entre le CCAS de Trouville sur Mer et Madame Christine GIRARD relative à la mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour les aides à domicile,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 1^{er} trimestre 2025,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

Je vous prie de croire, Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur, à l'assurance de ma meilleure considération.



la Présidente
S de Gaetano
Sylvie de GAETANO